

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Centre-du-Québec



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett / Anyka, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
– Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

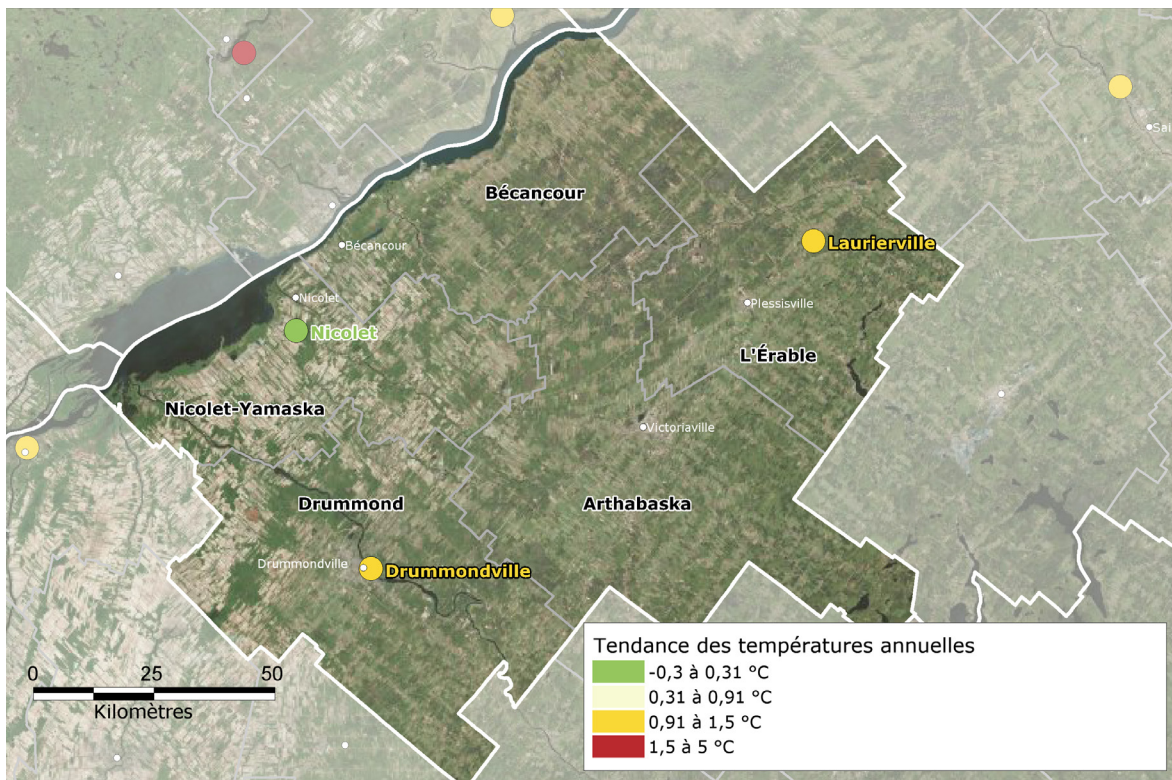
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Centre-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 6 920 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : L'Érable, Bécancour, Arthabaska, Drummond et Nicolet-Yamaska, et regroupe 82 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Centre-du-Québec, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Nicolet, Laurierville et Drummondville affichent respectivement une variation de température de + 0,3 °C, + 1,0 °C et + 1,3 °C pour la période observée.



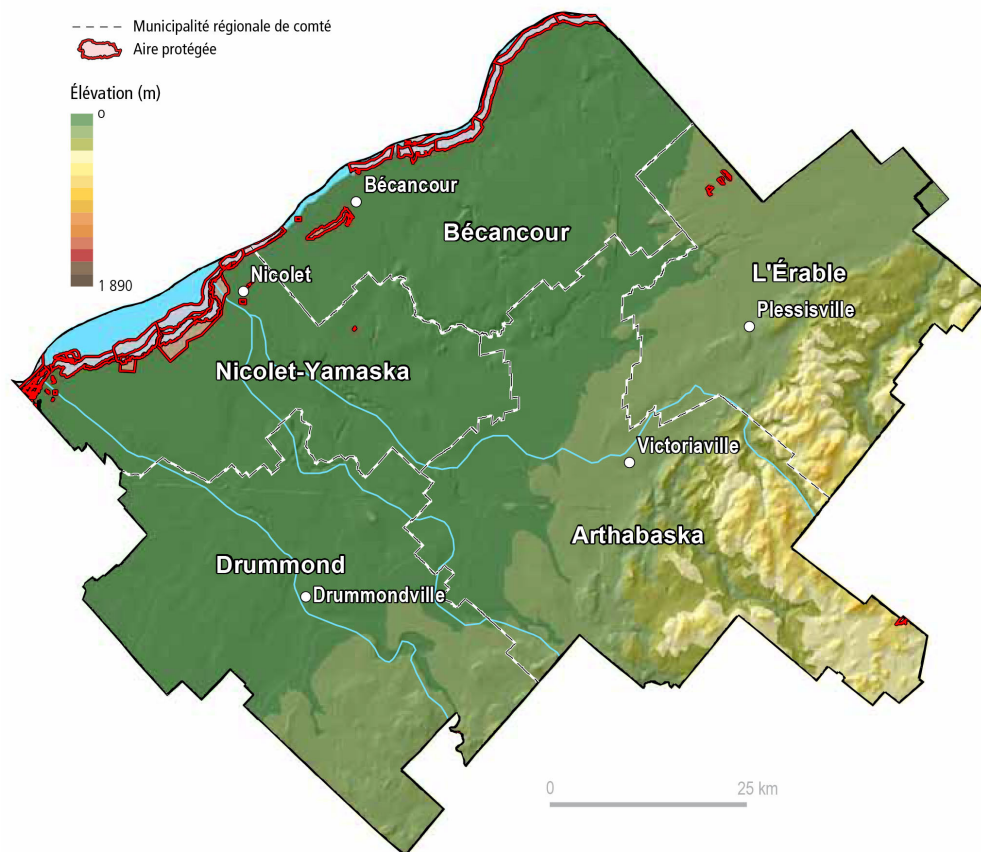
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Centre-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 44 aires protégées. Elles couvrent 150 km², soit 2,1 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Centre-du-Québec est constituée de 23 habitats fauniques, couvrant 104 km². La région comprend également un refuge d'oiseaux migrateurs, le refuge de Nicolet, contribuant à la protection de 30 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Centre-du-Québec comptait 239 200 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 2,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 12^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Mauricie et devant le Bas-Saint-Laurent. Le Centre-du-Québec a vu son poids démographique diminuer très légèrement au cours des dernières années; il était de 3,0 % en 2001.

En 2013, 42 % de la population de la région, soit 101 300 personnes, résident dans la MRC de Drummond. Suit la MRC d'Arthabaska avec 30 % de la population régionale, puis viennent les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, qui en représentent chacune 10 %. Bécancour est la MRC la moins peuplée, ses 20 500 habitants comptant pour un peu moins de 9 % de la population centricoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
L'Érable	24 459	23 265	23 499	23 613	- 10,0	2,0	2,4	11,0	9,9
Bécancour	19 429	18 926	20 241	20 472	- 5,2	13,4	5,7	8,7	8,6
Arthabaska	65 335	66 778	69 841	70 789	4,4	9,0	6,7	29,3	29,6
Drummond	89 591	93 885	99 674	101 316	9,4	12,0	8,2	40,2	42,3
Nicolet-Yamaska	23 932	23 117	22 929	23 055	- 6,9	- 1,6	2,7	10,7	9,6
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	239 245	2,9	8,8	6,4	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le Centre-du-Québec connaît une croissance démographique plus rapide que ce qu'elle était au début des années 2000. Le taux d'accroissement annuel moyen était de 2,9 pour mille entre 2001 et 2006, puis il s'est accéléré pour atteindre 8,8 pour mille entre 2006 et 2011. Selon les données provisoires, le taux s'établit à 6,4 pour mille au cours de la période 2011-2013. Le rythme d'accroissement de la région demeure cependant inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Selon les données provisoires, le Centre-du-Québec est l'une des deux seules régions du Québec – avec Lanaudière – où toutes les MRC voient leur population augmenter entre 2011 et 2013 (excluant les régions de Montréal et de Laval dont le territoire est composé d'une seule MRC). Drummond, Arthabaska et Bécancour affichent les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, entre 6 et 8 pour mille. Les deux premières MRC ont vu leur population s'accroître au cours des trois dernières périodes, tandis que Bécancour enregistrait plutôt un déclin en 2001-2006. Dans les deux autres MRC, la croissance est plus modeste. Si la population de Nicolet-Yamaska (2,7 pour mille) a diminué entre 2001 et 2011, L'Érable (2,4 pour mille) voit ses effectifs augmenter légèrement pour une seconde période, après avoir connu des pertes non négligeables au début des années 2000.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – du Centre-du-Québec (43,8 ans) surpasse celui de l'ensemble du Québec (41,6 ans). Toutes proportions gardées, la région compte davantage de personnes de 65 ans et plus que la moyenne québécoise (18,6 % contre 16,6 %), mais la part des jeunes (21,4 %) est comparable. En contrepartie, le poids des 20-64 ans, qui peuvent être considérés comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevé dans la région (60,0 %) qu'à l'échelle du Québec (62,3 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que l'ensemble du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge				Groupe d'âge				Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
L'Érable	23 613	5 050	13 809	4 754	100,0	21,4	58,5	20,1	45,5
Bécancour	20 472	4 162	12 262	4 048	100,0	20,3	59,9	19,8	45,9
Arthabaska	70 789	15 226	42 315	13 248	100,0	21,5	59,8	18,7	44,0
Drummond	101 316	22 096	61 560	17 660	100,0	21,8	60,8	17,4	42,2
Nicolet-Yamaska	23 055	4 677	13 688	4 690	100,0	20,3	59,4	20,3	46,9
Centre-du-Québec	239 245	51 211	143 634	44 400	100,0	21,4	60,0	18,6	43,8
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC du Centre-du-Québec apparaissent plus âgées que la moyenne québécoise en 2013, avec un âge médian et un pourcentage de personnes de 65 ans et plus supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec. La MRC de Drummond est la plus jeune de la région : l'âge médian y est de 42,2 ans et la part des aînés de 17,4 %. L'Érable, Bécancour et Nicolet-Yamaska sont quant à elles les MRC les plus âgées de la région avec un âge médian supérieur à 45 ans et une proportion de personnes âgées d'environ 20 %. En position intermédiaire dans la région, Arthabaska affiche un âge médian de 44,0 ans et environ 19 % de personnes âgées.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Centre-du-Québec (7,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,4 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Drummond que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,0 %). À l'inverse, L'Érable affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,7 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Nicolet-Yamaska (– 2,4 points), Bécancour (– 1,7 point), Arthabaska (– 1,5 point), L'Érable (– 1,3 point) et Drummond (– 1,0 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
L'Érable	7,1	7,1	7,3	6,6	5,7	– 1,3
Bécancour	8,5	8,1	8,3	7,2	6,8	– 1,7
Arthabaska	8,1	7,9	7,9	7,4	6,6	– 1,5
Drummond	9,0	8,8	9,1	8,4	8,0	– 1,0
Nicolet-Yamaska	9,6	9,9	9,9	8,1	7,3	– 2,4
Centre-du-Québec	8,5	8,4	8,6	7,8	7,2	– 1,4
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (25,8 %) que pour les couples (4,4 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 1,6 point pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,2 point pour les couples. C'est Drummond qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (28,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à L'Érable (19,8 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 4 860 familles à faible revenu, dont 2 270 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 100 en 2007 à 5 470 en 2011, soit une diminution de 10,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,3 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,5	8,4	8,6	7,8	7,2	- 1,4
Famille comptant un couple	5,6	5,4	5,6	4,9	4,4	- 1,2
Sans enfants	6,3	5,9	6,2	5,2	4,7	- 1,6
Avec 1 enfant	4,4	4,7	4,5	4,4	3,8	- 0,6
Avec 2 enfants	3,8	3,8	3,7	3,6	3,2	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	7,5	7,8	8,3	6,9	6,3	- 1,3
Famille monoparentale	27,3	27,6	27,9	26,7	25,8	- 1,6
Avec 1 enfant	23,8	23,8	24,6	23,4	23,3	- 0,5
Avec 2 enfants	29,4	29,3	28,6	27,9	25,7	- 3,7
Avec 3 enfants et plus	44,0	45,5	45,3	44,8	41,1	- 2,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,3 % dans la région du Centre-du-Québec. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Nicolet-Yamaska (+ 1,3 %), Bécancour (+ 1,0 %), L'Érable (+ 0,9 %), Arthabaska (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal de Drummond (- 0,1 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 830 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2011 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
L'Érable	56 347	56 840	0,9
Bécancour	62 159	62 760	1,0
Arthabaska	61 633	61 830	0,3
Drummond	60 799	60 750	- 0,1
Nicolet-Yamaska	60 026	60 830	1,3
Centre-du-Québec	60 634	60 830	0,3
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 480 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 090 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,2 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	57 182	57 090	- 0,2
Sans enfants	46 341	46 130	- 0,5
Avec 1 enfant	65 343	65 860	0,8
Avec 2 enfants	73 742	74 150	0,6
Avec 3 enfants et plus	72 485	73 160	0,9
Famille monoparentale	35 634	35 480	- 0,4
Avec 1 enfant	34 439	34 240	- 0,6
Avec 2 enfants	37 912	37 940	0,1
Avec 3 enfants et plus	36 500	36 900	1,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, la région du Centre-du-Québec ajoute 4 600 emplois à son économie après avoir connu des pertes d'emplois en 2012. Cette croissance (+ 4,4 %) plus élevée que la progression du nombre de personnes en âge de travailler (+ 0,6 %) engendre une hausse de 2,1 points du taux d'emploi. Malgré cette hausse, ce dernier, qui se fixe à 57 %, reste inférieur à la moyenne québécoise de 60,3 %.

La progression de l'emploi s'observe presque uniquement dans l'emploi à temps partiel (+ 3 700). Cela a pour effet de propulser la région du milieu du peloton au 1^{er} rang quant à la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total (+ 2,5 points à 22,2 %).

La croissance profite davantage aux femmes (+ 2 900) et aux personnes de 30 ans et plus (+ 4 300) et seulement aux travailleurs du secteur des services (+ 7 000). Malgré un recul de 3,9 points, la part du secteur des biens dans la région demeure la plus élevée (37,4 %) parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Centre-du-Québec, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	124,1	116,1	116,9	115,0	118,9
Emploi	k	115,3	108,6	108,6	105,5	110,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	92,0	86,4	86,9	84,8	85,7
Emploi à temps partiel	k	23,3	22,3	21,7	20,7	24,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	27,1	25,7	26,2	28,1	28,4
30 ans et plus	k	88,2	82,9	82,4	77,4	81,7
Sexe						
Hommes	k	61,8	55,1	58,0	58,5	60,2
Femmes	k	53,5	53,6	50,6	47,0	49,9
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	46,1	43,5	40,5	43,6	41,2
Secteur des services	k	69,2	65,2	68,0	61,9	68,9
Chômeurs	k	8,8	7,5	8,4	9,5	8,8
Taux d'activité	%	66,2	61,4	61,4	59,9	61,5
Taux de chômage	%	7,1	6,5	7,2	8,3	7,4
Taux d'emploi	%	61,5	57,5	57,0	54,9	57,0
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,2	20,5	20,0	19,6	22,2

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après une augmentation de 1,1 point l'année précédente, le taux de chômage du Centre-du-Québec fléchit de 0,9 point en 2013. Cela s'explique par d'une croissance de la population active (+ 3,4 %) moins forte que celle de l'emploi. La région présente un taux de chômage (7,4 %) similaire à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %).

En 2013, à la suite d'une hausse de 1,6 point, le taux d'activité de la région repasse au-dessus de la barre des 60 % et se fixe à 61,5 %. Cette augmentation résulte de la croissance de la population active supérieure à celle en âge de travailler. Depuis 2009, le Centre-du-Québec continue d'afficher un taux d'activité inférieur à la moyenne québécoise.

Au cours de la période 2009-2013, le Centre-du-Québec est l'une des trois régions du Québec dont le nombre d'emplois fléchit (- 5 200). Les 110 100 emplois que compte la région en 2013 représentent 2,7 % de l'emploi total au Québec; cette part est similaire à celle observée en 2009.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 94 904 dans le Centre-du-Québec en 2012, en hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente. La situation du marché du travail s'améliore dans toutes les MRC du Centre-du-Québec, bien qu'à des degrés divers. Des cinq MRC que compte le Centre-du-Québec, trois connaissent une augmentation du nombre de travailleurs en regard de 2011 supérieure ou égale à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). Les MRC de Bécancour (+ 1,2 %), de Nicolet-Yamaska (+ 1,1 %) et de Drummond (+ 0,9 %) sont celles qui enregistrent les hausses les plus marquées. Pour Bécancour, l'augmentation est davantage marquée chez les femmes que chez les hommes. En revanche, L'Érable (+ 0,4 %) et Arthabaska (+ 0,6 %) sont les deux territoires avec les plus faibles croissances du nombre de travailleurs de la région en 2012.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, l'ensemble des territoires supralocaux qui composent la région du Centre-du-Québec se retrouvent, en 2012, avec une croissance de leur taux de travailleurs supérieure ou égale à la moyenne québécoise (+ 0,4 point). L'Érable présente, pour une troisième année d'affilée, le taux de travailleurs le plus élevé de la région, soit 76,3 %, seul territoire supralocal dans le Centre-du-Québec à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui observé au Québec (76,1 %). Il est immédiatement suivi à ce chapitre par Arthabaska (75,7 %) et Drummond (74,3 %). En revanche, le taux de travailleurs le plus faible est enregistré dans la MRC de Bécancour (72,7 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
L'Érable	9 215	9 255	0,4	75,6	76,3	0,7
Bécancour	7 902	7 998	1,2	72,3	72,7	0,4
Arthabaska	28 259	28 432	0,6	75,1	75,7	0,6
Drummond	39 834	40 194	0,9	73,8	74,3	0,5
Nicolet-Yamaska	8 924	9 025	1,1	73,1	73,7	0,6
Centre-du-Québec	94 134	94 904	0,8	74,2	74,7	0,5
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans la MRC de L'Érable où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 8,4 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Bécancour (5,3 points). Depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de la MRC de L'Érable où l'écart stagne.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur aux prix de base (PIB) de la région du Centre-du-Québec est évalué à 8,6 G\$ en 2012. Ce montant occupe 2,6 % du PIB de l'ensemble du Québec, ce qui représente la septième plus petite part.

L'économie du Centre-du-Québec augmente de 2,8 % par rapport à l'année précédente, soit un taux moindre que celui de l'ensemble du Québec pour cette même année 2012 (+ 3,3 %). La différence est encore plus importante pour ce qui est du taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre les années 2007 et 2012 : celui-ci est de 1,9 % dans le Centre-du-Québec et de 3,2 % au Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries productrices de biens occupent 43,3 % du PIB du Centre-du-Québec, soit la plus grande part après celles des régions minières (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec). En effet, les autres régions sont davantage basées sur le secteur des services; 72,2 % du PIB de l'ensemble du Québec découle de ce secteur. Ainsi, dans le Centre-du-Québec, 56,7 % du PIB provient des services, dont la production totalise 4,9 G\$ en 2012. Il s'agit d'une hausse de 5,2 % par rapport à 2011. Du côté du secteur des biens, la production se chiffre à 3,7 G\$, ce qui constitue un recul de 0,2 % relativement à l'année précédente.

La baisse dans le secteur des biens provient notamment de l'industrie de la fabrication (– 0,6 %) et des services publics (– 3,9 %), deux industries importantes en termes de part dans le PIB. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, industrie clé pour le Centre-du-Québec, croît de 3,4 %, ce qui représente un ralentissement par rapport au bond de 2011 (+ 13,4 %). En fait, cette industrie stagne depuis les cinq dernières années, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8 %. On observe le même constat pour l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage, dont le TCAM sur la période est de 0,4 %. Parmi les industries de la fabrication, celle de produits en bois fait un bond de 8,7 % et celles de produits métalliques et de machines voient leur production augmenter respectivement de 4,6 % et de 4,5 %. À l'inverse, la fabrication d'aliments et celle de meubles et de produits connexes chutent de 4,8 % et de 2,0 % respectivement.

À l'exception de l'hébergement et des services de restauration (+ 3,6 %) et des arts, spectacles et loisirs (+ 0,1 %), toutes les industries du secteur des services connaissent une augmentation plus élevée dans le Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec. Par exemple, la hausse dans les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 5,9 %) est de 5,1 points de pourcentage plus élevée que celle qu'on remarque au Québec (+ 0,8 %). Le commerce de gros, qui constitue la seule base économique du secteur, enregistre une hausse de 5,8 %, soit un des taux les plus élevés après les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 7,6 %), les services d'enseignement (+ 6,2 %) et les autres services sauf les administrations publiques (+ 6,0 %). Par ailleurs, malgré une décroissance annuelle moyenne de 1,0 % au cours des cinq dernières années, l'industrie du transport et de l'entreposage augmente de 4,2 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Centre-du-Québec, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	8 348 174	8 582 289	100,0	1,9	2,8
Secteur de production de biens	3 720 764	3 715 033	43,3	0,4	-0,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	411 796	425 845	5,0	0,8	3,4
Cultures agricoles et élevage	376 569	388 755	4,5	0,4	3,2
Foresterie et exploitation forestière	x	11 660	0,1	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	24 801	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	29 745	23 919	0,3	...	-19,6
Services publics	621 447	596 902	7,0	...	-3,9
Construction	602 201	625 569	7,3	11,7	3,9
Fabrication	2 055 574	2 042 798	23,8	-2,7	-0,6
Fabrication d'aliments	336 165	320 114	3,7	1,8	-4,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	20 276	19 296	...	-14,4	-4,8
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	110 672	120 323	1,4	-5,1	8,7
Fabrication du papier	229 847	229 294	2,7	5,7	-0,2
Impression et activités connexes de soutien	28 847	29 881	0,3	-1,3	3,6
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	90 844	89 688	1,0	-3,3	-1,3
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	53 643	50 753	0,6	-1,6	-5,4
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	137 650	144 031	1,7	-1,4	4,6
Fabrication de machines	234 522	245 041	2,9	3,3	4,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	39 802	36 141	0,4	...	-9,2
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	21 113	20 757	0,2	...	-1,7
Fabrication de matériel de transport	89 651	84 380	1,0	-4,3	-5,9
Fabrication de meubles et de produits connexes	87 853	86 094	1,0	-4,7	-2,0
Activités diverses de fabrication	33 586	32 556	0,4	-6,5	-3,1
Secteur des services	4 627 410	4 867 256	56,7	3,1	5,2
Commerce de gros	655 379	693 581	8,1	4,3	5,8
Commerce de détail	472 256	487 269	5,7	2,4	3,2
Transport et entreposage	296 913	309 279	3,6	-1,0	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	110 084	115 460	1,3	2,8	4,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	995 453	1 047 984	12,2	3,0	5,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	218 391	235 050	2,7	6,4	7,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	158 794	168 095	2,0	5,6	5,9
Services d'enseignement	456 293	484 418	5,6	2,9	6,2
Soins de santé et assistance sociale	608 785	639 128	7,4	2,6	5,0
Arts, spectacles et loisirs	36 889	36 928	0,4	3,0	0,1
Hébergement et services de restauration	154 343	159 837	1,9	1,0	3,6
Autres services, sauf les administrations publiques	159 682	169 224	2,0	3,1	6,0
Administrations publiques	304 148	321 002	3,7	5,1	5,5

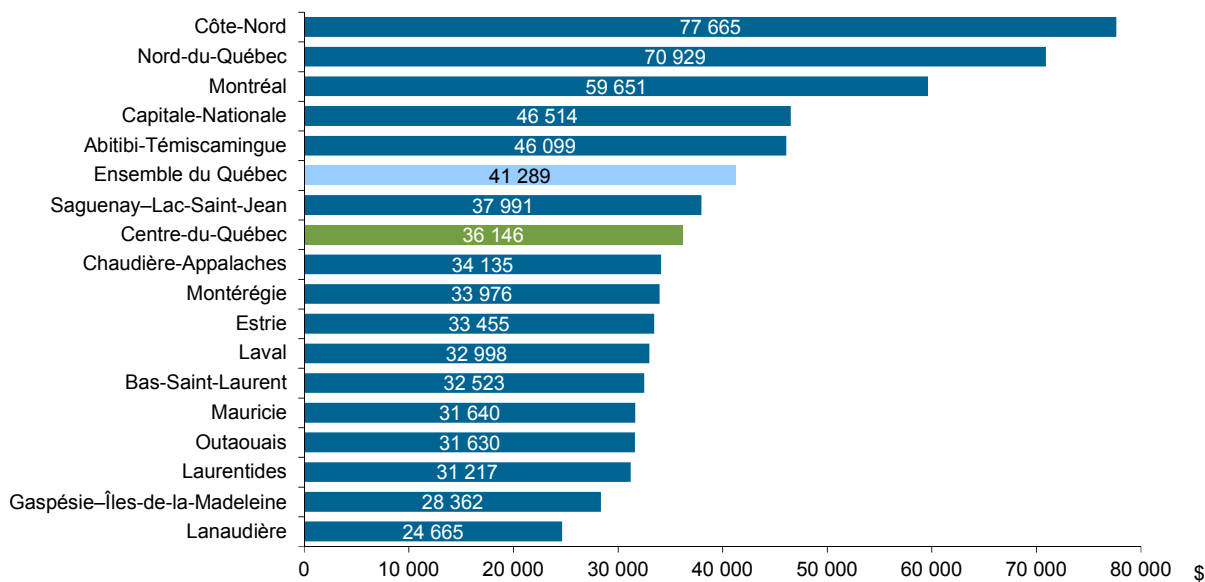
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2012, le PIB par habitant du Centre-du-Québec se chiffre à 36 146 \$, une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente, soit sensiblement la même que celle de l'ensemble du Québec (+ 2,4 %). La région se situe au septième rang parmi toutes les régions administratives du Québec, en ce qui a trait à son PIB par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2012, le revenu disponible par habitant augmente dans le Centre-du-Québec de 3,0 %, soit à un rythme similaire à celui observé un an plus tôt. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible (+ 2,2 %) est inférieur à celui de la région, en raison d'une augmentation plus lente de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et des transferts reçus par les ménages des différents paliers de gouvernement.

En dépit d'une croissance plus soutenue au cours des deux dernières années, le revenu disponible par habitant du Centre-du-Québec continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. Selon les données provisoires de 2012, il s'établit à 23 969 \$ dans la région comparativement à 26 347 \$ dans la province. Parmi les 17 régions administratives, le Centre-du-Québec se classe au quatorzième rang, devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (23 276 \$), mais tout juste derrière l'Estrie (24 050 \$).

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages du Centre-du-Québec sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Centre-du-Québec			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	19 020	19 643	3,3	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 590	2 684	3,6	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 552	2 739	7,3	2 878	2 957	2,8
Égal :						
Revenu primaire	24 162	25 065	3,7	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	6 245	6 525	4,5	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	68	70	2,5	108	110	2,5
Des administrations publiques	6 165	6 442	4,5	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 840	2 939	3,5	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 859	1 942	4,5	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	4	3	-21,2	19	14	-24,7
RRQ et RPC	1 463	1 558	6,5	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	12	12	0,2	60	61	1,1
Moins :						
Transferts courants payés	7 129	7 621	6,9	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	244	250	2,6	387	396	2,5
Aux administrations publiques	6 861	7 346	7,1	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 096	4 447	8,6	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 210	2 336	5,7	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	556	563	1,4	565	570	0,9
Aux non-résidents	24	25	3,9	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	23 278	23 969	3,0	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 25 065 \$ par habitant dans le Centre-du-Québec, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans le Centre-du-Québec (19 643 \$) que dans l'ensemble du Québec (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont nettement plus bas dans la région.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est moins élevé dans la région (2 739 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Le revenu mixte net, troisième composante en importance du revenu primaire, atteint 2 684 \$ dans le Centre-du-Québec, comparativement à 3 614 \$ dans l'ensemble de la province. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, dans le Centre-du-Québec, la part du revenu net des exploitants agricoles dans le revenu mixte net est la plus forte des régions administratives.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient toutefois réduire la différence de revenu entre le Centre-du-Québec et la province. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 6 442 \$ en transferts sociaux, soit 779 \$ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 \$). En raison d'un taux d'emploi plus faible, les ménages du Centre-du-Québec ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Contrairement aux transferts courants en provenance des différents paliers de gouvernement, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages du Centre-du-Québec; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Centre-du-Québec (7 346 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années dans le Centre-du-Québec et elle s'établit à 23,3 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents du Centre-du-Québec ont donné en moyenne 250 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2012 dans le Centre-du-Québec se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Arthabaska (+ 3,6 %), Drummond (+ 3,3 %) et Bécancour (+ 2,4 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,2 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide du revenu primaire. La MRC de l'Érable (+ 1,0 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet conjugué d'une baisse importante du revenu net de la propriété ainsi que du revenu mixte net et d'une croissance modérée de la rémunération des salariés. Il faut remonter en 2010 pour voir L'Érable présenter un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec.

D'ailleurs, cette dernière MRC (22 366 \$) continue d'afficher le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. Grâce à une croissance soutenue au cours des dernières années, Bécancour (25 462 \$) présente, pour une sixième année consécutive, le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les cinq MRC de la région. Suivent, plus près de la moyenne régionale, les territoires supralocaux d'Arthabaska (24 333 \$) et de Drummond (23 917 \$). Notons qu'aucune MRC du Centre-du-Québec ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 347 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Centre-du-Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
L'Érable	20 569	20 899	21 454	22 135	22 366	1,0	2,1
Bécancour	22 785	23 248	23 869	24 856	25 462	2,4	2,8
Arthabaska	22 105	22 414	22 975	23 491	24 333	3,6	2,4
Drummond	22 019	22 220	22 465	23 142	23 917	3,3	2,1
Nicolet-Yamaska	21 187	21 264	21 945	23 012	23 388	1,6	2,5
Centre-du-Québec	21 879	22 137	22 582	23 278	23 969	3,0	2,3
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents des MRC de Bécancour et de L'Érable sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 700 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ sont les principaux transferts reçus dans ces deux territoires supralocaux. En revanche, c'est dans Drummond (6 296 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région du Centre-du-Québec devraient atteindre 1,7 G\$, en hausse de 6,3 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 10,9 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 2,4 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), mais ce ne fut pas le cas en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au troisième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Centre-du-Québec, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	688 714	590 565	566 468	451 753	459 123	1,6	27,5	3,0
Production de services	615 809	504 500	593 729	526 237	571 475	8,6	34,3	2,0
Logement	617 185	597 788	601 380	592 042	637 883	7,7	38,2	2,7
Total	1 921 709	1 692 852	1 761 577	1 570 032	1 668 481	6,3	100,0	2,4
Secteur privé non résidentiel	673 980	570 075	674 115	634 419	653 711	3,0	39,2	2,9
Secteur public	630 543	524 990	486 082	343 571	376 887	9,7	22,6	1,7

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 27,5 % de l'investissement régional en 2014, sont en croissance de 1,6 % par rapport à 2013, pour atteindre 459,1 M\$. L'investissement dans la région représente 3,0 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (189,4 M\$) et dans celui des services publics (144,5 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,3 %), est en hausse de 8,6 % par rapport à 2013 et se chiffre à 571,5 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,0 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 181,7 M\$ en 2014, soit 31,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 38,2 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 7,7 %, pour s'établir à 637,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 2,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 39,2 % de l'investissement total, est en croissance de 3,0 % par rapport à 2013, pour s'élever à 653,7 M\$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région du Centre-du-Québec représente 2,9 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 9,7 % par rapport à 2013, pour s'établir à 376,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 1,7 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Centre-du-Québec atteint 387,9 M\$ en 2013, en baisse de 10,0 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 15,5 %) que dans le secteur résidentiel (– 6,5 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 203 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 410 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Drummond (119,8 M\$) et d'Arthabaska (72,9 M\$). Les MRC de Bécancour, de Drummond et de L'Érable ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Drummond arrive en tête avec 541, suivie de celle d'Arthabaska (434).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement pour la composante commerciale. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Drummond (33,8 M\$, contre une moyenne quinquennale de 41,9 M\$) et d'Arthabaska (29,8 M\$), au-dessus de la moyenne 2008-2012. Les permis de bâtir industriels accordés se retrouvent principalement dans les MRC de Drummond (19,9 M\$) et de L'Érable (11,9 M\$), une valeur de près du double de la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 14,1 M\$, avec en tête la MRC d'Arthabaska (7,5 M\$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
L'Érable	14 865	15 145	8 551	3 207	11 852	6 308	2 235	1 561
Bécancour	14 538	23 181	4 711	4 449	3 630	13 169	661	1 323
Arthabaska	72 942	66 907	29 811	20 029	9 877	9 588	7 532	7 485
Drummond	119 769	127 345	33 765	41 853	19 913	24 243	735	8 541
Nicolet-Yamaska	22 083	16 979	4 492	3 895	3 044	1 780	2 889	2 905
Centre-du-Québec	244 197	249 558	81 330	73 433	48 316	55 088	14 052	21 815
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
L'Érable	150	63	74	17,5
Bécancour	104	108	59	– 45,4
Arthabaska	520	439	434	– 1,1
Drummond	608	726	541	– 25,5
Nicolet-Yamaska	233	74	95	28,4
Centre-du-Québec	1 615	1 410	1 203	– 14,7
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 104 000 habitants du Centre-du-Québec se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région du Centre-du-Québec, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 90 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (88 %) ou font du covoiturage (12 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 86 % (L'Érable) et 92 % (Bécancour, Drummond).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
L'Érable	86	87	13	13	3	97	1
Bécancour	92	89	11	7	16	84	1
Arthabaska	90	88	12	9	9	91	1
Drummond	92	88	12	7	13	88	1
Nicolet-Yamaska	87	85	15	12	x	x	1
Centre-du-Québec	90	88	12	9	9	91	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	65	35	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : L'Érable 25,4 %, Bécancour 24,4 %, Arthabaska 22,4 %, Drummond 22,0 %, Nicolet-Yamaska 25,4 %, Centre-du-Québec 23,0 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans du Centre-du-Québec, près de 9 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 91 % de ces travailleurs. Le mode de transport actif est majoritairement la marche.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Pour les régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, en Mauricie et au Centre-du-Québec, le nombre de médecins augmente de 2,0 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,3 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 14,2 %) qu'aux omnipraticiens (+ 12,5 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0%) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une augmentation de 3,8 %, ce qui met fin à la tendance négative amorcée en 2008. Ainsi, depuis 2008, le nombre de dentistes en Mauricie et au Centre-du-Québec a augmenté de 1,8 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 2,7 % en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 9,2 %), les infirmières auxiliaires (+ 4,8 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 2,9 %) que chez les infirmières (– 0,8 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	822	847	871	913	931
Omnipraticiens	n	463	475	493	511	521
Ensemble des spécialistes	n	359	372	378	402	410
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,67	1,71	1,75	1,82	1,85
Dentistes¹	n	163	162	161	160	166
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,33	0,33	0,32	0,32	0,33
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	6 524	6 573	6 723	6 899	7 084
Infirmières	n	2 658	2 581	2 612	2 476	2 456
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	601	652	700	838	915
Infirmières auxiliaires	n	1 145	1 139	1 172	1 222	1 281
Préposées aux bénéficiaires	n	2 120	2 201	2 239	2 363	2 432
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	13,25	13,27	13,47	13,75	14,07

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 174 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région du Centre-du-Québec est de 60,3 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements du Centre-du-Québec des cohortes 2004 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Centre-du-Québec est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 18,1 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 13,1 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 66,4 % contre 53,2 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 735 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 64,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 290 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 60,0 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (149 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (41,6 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes, à la seule exception pour le cheminement en accueil et en transition pour la cohorte 2004. Le meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région du Centre-du-Québec, 6,2 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (60,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,2 %)

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

porte à 66,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Centre-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	66,6	70,5	70,1	65,9	64,2
Hommes	54,5	57,8	56,1	55,0	57,9
Femmes	73,5	77,5	76,8	73,5	68,1
Technique	63,4	59,8	58,4	58,9	60,0
Hommes	58,2	54,7	54,9	56,6	56,4
Femmes	69,4	66,1	62,7	61,8	66,1
Accueil ou transition	34,9	38,7	44,3	40,0	41,6
Hommes	23,1	41,1	40,4	35,9	30,5
Femmes	44,7	36,4	49,0	43,7	55,2
Ensemble des programmes	62,8	64,0	64,0	60,9	60,3
Hommes	52,7	54,5	53,3	53,2	53,2
Femmes	70,1	71,0	71,4	67,5	66,4

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué dans le Centre-du-Québec de 0,6 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse, et ce, de façon plus encore plus marquée (– 12,1 %).

Les 702 diplômés au baccalauréat du Centre-du-Québec sont majoritairement des femmes (66,8 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Au Centre-du-Québec, elle diminue en 2011 (– 1,3 point) et freine la hausse des trois dernières années.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (65,1 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat du Centre-du-Québec sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Trois-Rivières (30,2 %), l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval (22,6 % et 19,2 % respectivement). La part de l'Université du Québec à Trois-Rivières a augmenté en 2011 (+ 7,5 points) et atteint un sommet historique. À l'inverse, celle de l'Université de Sherbrooke diminue pour la quatrième année consécutive (– 4,3 points en 2011).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Centre-du-Québec, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Centre-du-Québec	799	730	731	706	702
Sciences de la santé	102	97	86	78	102
Hommes	20	16	6	14	15
Femmes	82	81	80	64	87
Sciences pures et appliquées	151	144	140	106	114
Hommes	108	109	95	70	77
Femmes	43	35	45	36	37
Sciences sociales et humaines	522	462	482	506	457
Hommes	167	136	139	137	132
Femmes	355	326	343	369	325
Études plurisectorielles	24	26	23	15	26
Hommes	9	6	x	x	8
Femmes	15	20	x	x	18
Indéterminé	—	1	—	1	3
Hommes	—	x	—	x	x
Femmes	—	x	—	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans le Centre-du-Québec, le nombre d'établissements culturels par habitant est supérieur à la moyenne québécoise. On y trouve notamment 16 salles de spectacles, 5 cinémas ou ciné-parcs totalisant 27 écrans, 14 institutions muséales, 10 librairies, 11 points de services des bibliothèques publiques autonomes et 58 points de services des bibliothèques publiques affiliées. Cette région arrive au 2^e rang pour le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants, derrière les Laurentides. De manière plus globale, elle se classe 5^e pour le nombre d'établissements culturels (48 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Centre du Québec, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	1	..	..	..	...
Salles de spectacles	13	16	2,5	6,7	7,8
Institutions muséales ²	15	14	3,2	5,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	11	11	3,3	4,6	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	58	58	8,1	24,4	8,9
Librairies	10	10	2,7	4,2	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,8	2,1	1,3
Écrans	27	27	3,6	11,4	9,2
Stations de radio privées et communautaires	6	..	..	..	...

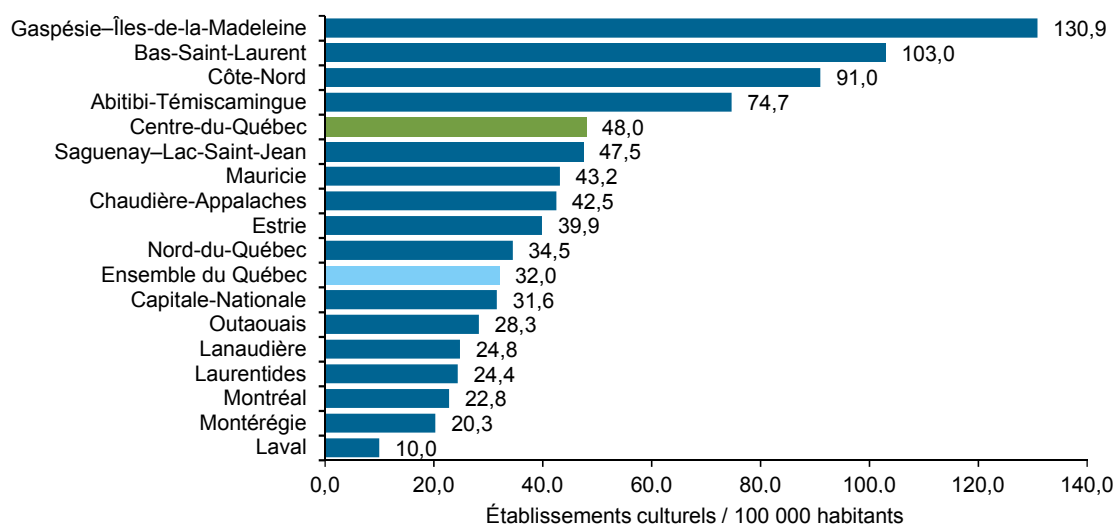
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2012, 295 représentations de spectacles payants en arts de la scène ont eu lieu dans la région du Centre-du-Québec (198 en 2011), ce qui, par rapport à la population (1,2 représentation par 1 000 habitants), place cette région au 12^e rang des régions du Québec. Par ailleurs, on constate aussi que la fréquentation des institutions muséales et le montant des ventes de livres en librairie par habitant sont en dessous des moyennes québécoises.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	295	0,9	1,2	2,1	2,2
Entrées	n	108 779	294,1	458,1	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	x	x	x	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	204 479	744,3	861,2	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	6 892 940	26 637,0	29 030,9	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses com-

prennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du

Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 6 920 km²
 Population (2013^p) : 239 245 habitants
 Densité de population (2013^p) : 34,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Drummondville 73 811 habitants
- Victoriaville 44 607 habitants
- Bécancour 12 874 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Cultures agricoles et élevage
- Fabrication de machines
- Première transformation des métaux
- Fabrication du papier

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^p	2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	− 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	− 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	− 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	− 6,3	16,2	63,3	28 362	− 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
L'Érable	23 613	2,4	..	76,3	..	..	22 366	1,0	5,7
Bécancour	20 472	5,7	..	72,7	..	..	25 462	2,4	6,8
Arthabaska	70 789	6,7	..	75,7	..	..	24 333	3,6	6,6
Drummond	101 316	8,2	..	74,3	..	..	23 917	3,3	8,0
Nicolet-Yamaska	23 055	2,7	..	73,7	..	..	23 388	1,6	7,3
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Centre-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	6 920 km ²
Densité de population (2013 ^p)	34,6 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	239 245 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	8 582,3 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	36 146\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	23 969\$
Emplois (2013).....	110,1 k
Taux d'activité (2013)	61,5 %
Taux d'emploi (2013)	57,0 %
Taux de chômage (2013)	7,4 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	7,2 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	1 668 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,85
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	60,3 %

1. Perspectives.